



Convention sur la diversité biologique

Distr. : générale
13 janvier 2025
Anglais et français seulement
Original : anglais

Atelier régional de renforcement des capacités de l'Initiative pour un océan durable destiné aux États des côtes atlantique et méditerranéenne de l'Afrique

Dakar, 10-13 février 2025

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Aperçu, objectifs, champ d'application et résultats escomptés de l'atelier.
3. Contexte régional et national.
4. Importance de la conservation par zone pour la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières.
5. Renforcement de la base de connaissances pour la conservation par zone.
6. Connectivité, représentativité et aménagement du territoire.
7. Lutte contre les menaces et pressions diverses par le biais de la conservation par zone.
8. Approche visant à assurer un engagement et une adhésion solides de la part des parties prenantes.
9. Gouvernance des instruments de gestion par zone.
10. Conformité et application.
11. Suivi de l'efficacité et des résultats.
12. Identification et prise en compte des besoins en capacités.
13. Élaboration de stratégies et de plans d'action propres à accélérer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal dans les zones marines et côtières aux niveaux régional, national et infranational.
14. Conclusions et clôture de la réunion.
